



SÉANCE SPÉCIALE DU 22 JANVIER 2007 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2007
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 JANVIER 2007
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 16 JANVIER 2007
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 858-2002 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CERTIFICATS D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES ET D'EXIGER L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PEINTURE SUR UN BÂTIMENT SITUÉ DANS LA ZONE PATRIMONIALE.
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 858-03-2007 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 858-2002 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CERTIFICATS D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES ET D'EXIGER L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PEINTURE SUR UN BÂTIMENT SITUÉ DANS LA ZONE PATRIMONIALE* LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.3 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 858-03-2007 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 858-2002 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CERTIFICATS D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES ET D'EXIGER L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PEINTURE SUR UN BÂTIMENT SITUÉ DANS LA ZONE PATRIMONIALE*

5.4 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C04-420 À MÊME LA ZONE H04-410, DE MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-159 ET R04-450 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT

5.5. DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-30-2007 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C04-420 À MÊME LA ZONE H04-410 (PROPRIÉTÉ SYLVAIN CHOQUETTE, RUE SHEFFORD), DE MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-159 (MOTEL BROMONT, BOUL. BROMONT) ET R04-450 (RUE DU VIOLONNEUX, PARCOURS DU VIEUX VILLAGE) DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE*

5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-30-2007 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C04-420 À MÊME LA ZONE H04-410 (PROPRIÉTÉ SYLVAIN CHOQUETTE, RUE SHEFFORD), DE MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-159 (MOTEL BROMONT, BOUL. BROMONT) ET R04-450 (RUE DU VIOLONNEUX, PARCOURS DU VIEUX VILLAGE) DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE*

6. RÈGLEMENTS

6.1 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 933-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC LE LOT 3 346 661 DU CADASTRE DU QUÉBEC (LOT FAISANT PARTIE ANCIENNEMENT DE LA ROUTE PIERRE-LAPORTE)

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

- 7.1.1 AFFECTATION DU SURPLUS POUR DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS, EXERCICE FINANCIER 2007
- 7.1.2 ACHATS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT, EXERCICE FINANCIER 2007
- 7.1.3 DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS ET D'OPÉRATIONS FINANCÉES À MÊME LA RÉSERVE FINANCIÈRE, EXERCICE FINANCIER 2007
- 7.1.4 APPROBATION DES SURPLUS BUDGÉTAIRES – EXERCICE FINANCIER 2006

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 2 928 668 DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BROME, RUE BROUSSEAU
- 7.2.2 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 2 928 669 DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BROME, RUE BROUSSEAU
- 7.2.3 DEMANDE D'INSTALLATION DE PANNEAUX D'INTERDICTION DE STATIONNER DES DEUX CÔTÉS DE LA RUE JOHN-SAVAGE

7.3 URBANISME

- 7.3.1 VENTE DU LOT 3 346 661 DU CADASTRE DU QUÉBEC À ÉRABLIÈRE BRUNELLE (ANCIENNE PARTIE DE LA ROUTE PIERRE-LAPORTE)
- 7.3.2 APPUI À L'ORGANISME « LES AMIS DES SENTIERS DE BROMONT » DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER-VOLET II
- 7.3.3 DON À L'ORGANISME « LES AMIS DES SENTIERS DE BROMONT »

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 8. DIVERS**
- 8.1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE BROMONT À ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT MONTÉRÉGIE
- 8.2 COTISATION 2007 AU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE
- 8.3 QUATRIÈME (4^E) ÉDITION DE LA FOIRE DES VILLAGES 2007
- 8.4 DEMANDE DE SOLLICITATION FAITE PAR LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
- 9. AFFAIRES DU PERSONNEL**
- 9.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES POMPIERS VOLONTAIRES AU 22 JANVIER 2007
- 10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 10.1 DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À LA DEMANDE DE HUARD EXCAVATION INC.
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

CATHERINE NADEAU